



Logement solidaire dans le Chablais : des chambres chez l'habitant pour les jeunes

Le CLLAJ du Chablais (Comité Local pour le logement autonome des jeunes)*, en partenariat avec la Communauté de Communes du Bas Chablais, lance un projet de logement solidaire. Il s'agit de faire le lien entre des personnes disposant d'une chambre libre chez eux et des jeunes à la recherche d'un logement.

Chaque année, plus de 250 jeunes se présentent au CLLAJ du Chablais (Comité Local pour le logement autonome des jeunes) pour obtenir des renseignements sur des questions liées au logement ou un accompagnement dans leurs recherches d'appartements. Le CLLAJ constate que la plupart de ces jeunes rencontrent de nombreuses difficultés dans leurs parcours logement. En effet, le marché de l'immobilier est particulièrement tendu sur notre territoire. Les loyers sont souvent élevés et les exigences des bailleurs nombreuses, pour les jeunes qui démarrent leur vie professionnelle ou qui sont encore en formation.

D'autre part le CLLAJ constate que les propriétaires de logement sous-occupent parfois leur maison ou leur appartement. C'est plus particulièrement le cas, des seniors dont les enfants ont grandi et ont quitté le domicile familial.

C'est pourquoi le CLLAJ développe une offre de logements solidaires. Le jeune est hébergé gracieusement chez l'habitant contre services ou paiement d'un faible loyer. Les conditions d'hébergement sont précisées dans une convention d'occupation et le CLLAJ assure un suivi du binôme. Cependant le jeune ne remplace en aucun cas un service d'aide à domicile ou une femme de ménage. Il s'agit plutôt d'assurer une présence et de rendre de menus services comme chercher le pain ou sortir le chien.

**Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes du Chablais (CLLAJ du Chablais), est une association qui a pour but de faciliter l'accès au logement des jeunes. C'est un lieu d'accueil et d'information qui permet à tous les jeunes, quelle que soit leur situation, d'exprimer une demande liée au logement, d'obtenir des informations et un accompagnement.*

Vous aimeriez obtenir plus de renseignements sur le projet, vous pensez louer ou mettre à disposition une chambre chez vous ou vous recherchez une solution logement ? N'hésitez pas à contacter le CLLAJ :

- En rencontrant Myriam Suchetet, chargée de mission, lors de permanences :
 - **à Douvaine**, dans les locaux du Point information Jeunesse (PIJ), à côté du Cinéma : le jeudi de 16h à 18h
 - **à Thonon**, 67 grande rue : lundi, mardi de 13h à 17h, mercredi de 10h à 12h et de 13h à 18h
- Par téléphone : 04 50 26 22 87
- Par email : cllaj.chablais@cllaj-rhone-alpes.com